



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation en Biélorussie

Question au Gouvernement n° 3749

### Texte de la question

#### SITUATION EN BIÉLORUSSIE

**M. le président.** La parole est à M. Frédéric Petit.

**M. Frédéric Petit.** Monsieur le ministre des affaires étrangères et de l'Europe, la démocratie, telle que la voix de la France la défend en Europe et dans le monde, est menacée. Nous l'avons vu la semaine dernière en Birmanie. Nous le voyons aussi depuis quelques semaines en Russie, ainsi que dans d'autres pays.

Dimanche 7 février, a eu lieu la Journée internationale de solidarité avec la Biélorussie. Cette date correspondait aux six mois d'existence d'une résistance pacifique contre la spoliation des résultats de l'élection présidentielle ; six mois ininterrompus de lutte malgré la répression – il y a plus de prisonniers que de jours de résistance –, malgré les menaces directes et indirectes sur les familles ou les emplois, malgré la pandémie et malgré le froid. Il est important que la France n'oublie pas ces résistants. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Cela fait également six mois que la Pologne et, surtout, la Lituanie se montrent exemplaires. Elles offrent un appui politique en accueillant le Conseil de coordination, et soutiennent les associations, les exilés et les étudiants. La plus grande université biélorusse se trouve chez nous, à Vilnius. Ces deux pays portent la voix de la diplomatie européenne. À cet égard, Svetlana Tikhanovskaïa nous a demandé de nous montrer plus courageux en tant qu'Européens. Être plus courageux en tant qu'Européens, n'est-ce pas aussi dépasser nos divergences et résoudre cette crise ?

Monsieur le ministre, quelles actions précises la France soutient-elle au bénéfice du peuple biélorusse ? Quelles initiatives prenons-nous en faveur de la société civile, particulièrement des étudiants, des médias libres et des exilés ?

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

**M. Franck Riester**, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.* La position de la France et des Européens est sans ambiguïté concernant la Biélorussie. Nous souhaitons absolument que la répression et la violation des libertés démocratiques cessent. Nous ne reconnaissons pas la légitimité d'Alexandre Loukachenko. Nous condamnons ses pratiques et l'Union européenne a émis des sanctions. En effet, quatre-vingt-quatre responsables impliqués dans les fraudes électorales et la répression ont été condamnés, dont Alexandre Loukachenko et sept entités. Les sanctions seront élargies si ces pratiques perdurent dans le temps.

La répression exercée par le pouvoir ne peut pas continuer et nous appelons les autorités biélorusses à libérer les prisonniers politiques et cesser les interpellations et les poursuites pénales arbitraires. C'est la raison pour

laquelle nous attendons également que le régime instaure un dialogue politique avec la société civile, qui paye un lourd tribut et dont nous soutenons la mobilisation. Nous avons d'ailleurs renforcé notre appui financier aux universités, aux médias libres et aux étudiants. Dans cette crise, la France soutiendra toute solution politique répondant aux aspirations profondes du peuple biélorusse.

**M. Jean-Paul Lecoq.** Qu'avez-vous fait en Turquie ?

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Petit](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (7<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3749

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur et attractivité

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur et attractivité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)